

L'alternance

L'alternance désigne un **système de formation** qui permet d'obtenir un diplôme en alternant périodes de travail en entreprise et périodes d'enseignement à l'école.

Le recrutement en alternance est un véritable outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour l'entreprise. En effet, c'est une méthode qui permet de **répondre à un besoin présent** mais également **d'anticiper** et donner le temps à l'entreprise de préparer une embauche ensuite.

L'embauche d'élèves en alternance permet de former la personne aux méthodes de travail de l'entreprise, de lui apprendre un métier et de l'intégrer à la vie et à la culture de celle-ci. Pour les jeunes, les contrats en alternance sont des expériences irremplaçables, enrichissantes et valorisantes.

De plus, c'est une solution de recrutement adaptée aux budgets des entreprises notamment des TPE de par les aides et exonérations de charge qui leur sont accordées.

Les étudiants de la licence professionnelle et du master de l'Enass, suivent leur formation en alternance et recherchent donc chaque année un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

[Déposer une offre d'alternance pour les étudiants de l'Enass](#)



En savoir plus

[Le guide du tuteur Master](#)

Le contrat d'apprentissage

Le contrat de professionnalisation

<https://www.enass.fr/entreprises/l-alternance-942254.kjsp?RH=1505466107450>